



MAIRIE DE CAMPAGNAN

DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE 2025/2026

1. DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE

La demande d'inscription ne sera validée que sous réserve de la présentation obligatoire au secrétariat de mairie, dans les délais, de l'ensemble des pièces suivantes :

| | | | |
|--|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Livret de famille | <input type="checkbox"/> Carnet de santé | <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile | <input type="checkbox"/> Certificat de radiation |
|--|--|---|--|

L'ensemble des pièces a été présenté :

2. INSCRIPTION SUR LA LISTE SCOLAIRE

En application de l'article L131-5 du code de l'Education Nationale, l'inscription des élèves, dans les écoles publiques se fait sur présentation d'un certificat d'inscription sur la liste scolaire.

Ce certificat est délivré par le Maire, qui y indique l'école que l'enfant doit fréquenter.

3. ADMISSION DE L'ELEVE

A l'issue de la procédure d'inscription en Mairie, la directrice de l'école procède, selon les disponibilités, à l'admission de l'élève en l'inscrivant sur le registre matricule de l'école. L'enfant pourra être placé sur une liste d'attente. Le livret de famille, le carnet de santé et le certificat de radiation doivent être présentés à la directrice d'école pour l'admission.

4. COORDONNEES DE LA DIRECTRICE DE L'ECOLE

- Ecole publique de Campagnan : Madame Aurélie NICOD – 04 67 25 06 05

A REMPLIR PAR LE(S) REPRESENTANT(S) LEGAL(AUX) DE L'ENFANT

| | | |
|----------------------|--|--|
| NOM : | | |
| Prénom : | | |
| Adresse : | | |
| Téléphone domicile : | | |
| Portable | | |

Demande(nt) l'inscription de mon (notre) enfant
Né le à, en classe de
Auparavant scolarisé au sein de l'école.....sur la commune
de.....

A campagnan, le,

Signatures du (des) représentant(s) légal(aux)

DECISION DE LA MAIRIE

- Inscription acceptée sur l'école
- maternelle élémentaire
- Inscription à compléter
- Inscription refusée pour le motif suivant :

Campagnan, le

Le Maire, Jean-Marc ISURE